

Communiqué de presse

Paris, le 6 février 2018

#PACTE, Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises

A l'occasion de la clôture de consultation publique en ligne de construction du PACTE lundi 5 février, le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables réitère son soutien au processus engagé par le Gouvernement.

Active dès le démarrage du processus, l'Institution travaille aujourd'hui à la concrétisation de ces propositions pour faire grandir nos entreprises et leur permettre d'innover, d'exporter et de créer des emplois.

Parmi les travaux en cours, des innovations pour la simplification administrative, la protection du chef d'entreprise, le soutien à la création d'entreprise, l'incitation à l'investissement et au rebond, l'allègement des seuils sociaux et fiscaux, l'incitation à l'épargne salariale et toujours l'accompagnement des dirigeants de PME en France et à l'international.

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires, pour un marché de plus de 11,5 milliards d'euros. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle. www.experts-comptables.fr

Contact presse :

Agence Abrasive contact@abrasive.fr

Karine Michaud 06 50 61 06 64 & Xénia Arrignon – 06 12 36 57 26